



Lundi 17 octobre 2022

**Compte-rendu de la réunion semestrielle de
L'Observatoire Régional DT-DICT
Hauts-de-France**

Lieu : Salle du conseil de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin à Lens.

+ Etaient présents (tes),

Mesdames Amélie DEHARTE (Enédis), Mélanie GUYOT (GRT gaz), Valérie KLEINHANS (Orange), Nelly LAMOURET (RTE), Aurélie MASSET (RTE), Véronique MATAGNE (Enédis),

Messieurs Georges LECORRE (Président Observatoire National DT-DICT), Ivan PERRIN (Sade), François VERGER (Grdf), Marc SOROSTE (Véolia), Rodolphe BAUW (Sourcéo), Laurent RICHARD (BARRIQUAND), Jérôme HATTÉ (Vinci), Jean-Michel WANNEPAIN (CALL), Nicolas DELECOURT (FRTP), Serge HOMBERT (MEL), Philip CARON (DREAL), Nicolas WITTER (GRTgaz), William GUERIN (CALL), Marc-Antoine PREVOST (Citéos), Julien DESSAILLY (Adré-réseaux), Sébastien MARSZALEK (Ramery), Charles SCHIKORSKI (Baslestra TP), Bruno LÉCAILLÉ (Sogéa), Arnaud GEUJON(Sade), Quentin LARUE (DREAL)

Sont excusés (es) :

Mesdames Mary LAMBOUR (Forma-Protec), Amélie LEGAGNEUR (Groupe NAT), Stéphanie FLECKSTEINER (CUD), Virginie VAN-RANTERGHEN (Enédis),

Messieurs Thibault NICOLLET (Groupe NAT), Patrick LEBLANC (FFB Hauts de France), Laurent DELPHIN (Sogélink), Damien DESCOINGS (Géo2france), Sébastien BARANOWSKI (Véolia),

+ Passation de pouvoir de la présidence de l'OR DT/DICT HdF

Les nouvelles fonctions professionnelles de Monsieur Jérôme HATTÉ ne lui permettant plus d'assurer la présidence de l'OR, Monsieur Ivan PERRIN (Directeur Adjoint Régional SADE HDF) est désigné pour lui succéder.

Intervention de Monsieur Georges LECORRE(Président de l'Observatoire National DT/DICT)

Sur les 10 dernières années et depuis la mise en application de la réforme DT/DICT, les statistiques nationales montrent une baisse de 40 % des dommages ouvrages et une augmentation du même taux de déclarations de travaux.

- **Travaux de l'Observatoire National** : Objectif de l'ON et travaux en cours : travaux collaboratifs pour diffuser cette évolution réglementaire. Ex : modification des guides d'application de la réglementation (fascicule 2). De nouvelles fiches vont être publiées très prochainement. Publication à venir des livrets 1 (type de CCTP à intégrer dans les marchés de travaux) et 2 (CCTP pour les marchés de maîtrise d'œuvre). Intégration de l'ICSI pour comprendre les causes profondes des accidents. Appel de certains observatoires pour comprendre les causes profondes suite à la survenance d'accidents.

Deux sujets sur la cartographie

- Le PCRS (en 2026, les Exploitants devront faire les réponses sur un plan type PCRS). C'est dans 4 ans et nous avons du mal à avancer. Construction d'un groupe de travail en lien avec le CNIG pour faire avancer les travaux avec 3 régions : Auvergne, Morbihan et région de Pau.
- Les IC. Utilisation du GU bien en amont de la décision des travaux. Un certain nombre de chantiers se déroulent sans IC. Les éléments cartographiques ne sont pas envoyés aux Exploitants de réseaux quand bien même il s'agit d'OL. Avec IC et OL = moins d'accidents. Réception de la newsletter ON DT/DICT avec une inscription en ligne (tous les 3 mois)

Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

➤ **PCRS Région HdF Raster Géo2france (en construction)**

PCRS type Raster validé par la CNIG accessible en Open-Data, livraison prévue fin 2023, livré en une fois (à ce stade la réalisation des mises à jour n'est pas envisagée). Sur la CALL, existence d'un PCRS à la maille des 36 communes et travail en cours sur la mise à disposition en Open Data. Au niveau ministériel : Open Data a été retenu et sujet PCRS prévu par la DREAL HDF (service informations durables) lors du prochain observatoire.

➤ **PCRS Raster CALL (opérationnel)**

Exploitable depuis 2019, le PCRS de la CALL conforme aux préconisations du CNIG, sert en réponse aux DT, les plans de localisation des réseaux exploités par les communes et la CALL. A titre expérimental, la CALL étudie sa mise à disposition aux exploitants de réseaux présents sur son territoire.

Un point particulier relatif au Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) sera présenté par la DREAL lors de la prochaine réunion de l'OR DT/DICT HdF

Tour de tables des exploitants de réseaux

- Enedis : baisse des DT/DICT/DC, hausse des ATU par rapport à 2021. Taux DO/DICT à 0,29 % à fin septembre. Partenariat en cours avec l'Entreprise EUROVIA. Mise en place de visites inopinées (16 à date). Partage d'un DO survenu le 23 juin 2022 : câble apparent à 0,80 m de profondeur endommagé par une pelle mécanique. DO évitable et facturable (1700 €). Présentation de l'application Ligne Alerte.

- Intervention de M. LE CORRE : manque de leadership des collectivités territoriales en tant que MOA.
- Intervention du Président OR HDF : proposition de l'OR d'un courrier signé du Préfet pour leur rappeler les rôles et responsabilités en tant que MOA. Un des sujets de la manifestation du 13 avril 2023 porte sur leurs rôles et resp en tant que MOA, et la bonne prise en compte des plans reçus suite aux DT. Un des points de contrôle de la DREAL porte sur l'AIPR pour les responsables de projets.
- GRDF : partage du doc ci-joint. Echanges sur les points d'arrêt & utilisation du camion aspirateur.
- GRTGaz : baisse attendue de 5 % des DT par rapport à 2021. Stabilité des DICT/DC par rapport à 2021. Stabilité des ATU par rapport à 2021, qui étaient en augmentation depuis 2018. Sur les ATU, envoi d'un courrier en cas de doute d'un ATU abusif. 1 DO à signaler en 2022 (0 dommage depuis 2020). Griffure sur l'acier, pas de fuite. Terrassement a débuté avant la réunion préalable. Suivi des CEI (chantier en infraction) : augmentation significative depuis 3 ans, 2 types : non-respect des prescriptions GRTGaz, démarrage sans contact préalable (marquage-piquetage par GRTGaz).
- RTE : actions de prévention sur le terrain (Protys Mobile). Démarche « tension/attention ». Prévention avec les SDIS.
- Orange : légère baisse des DT/DICT ainsi que des endommagements. Des difficultés à récupérer les constats contradictoires de dommages en interne. Présence au sein de l'ON (M. ROCH). Question sur le géoréférencement des réseaux ? Obligation légale pour 2026.
- Intervention du Président OR HDF : travaux Fibre sont source d'un certain nombre de dommages. De plus, sur le site de l'ON, uniquement des travaux aux ouvrages aériens (et non que enterrés).
- Veolia : analyse systématique de tous les dommages (1 DO = 1 AT). Accrocheurs = salariés expérimentés, formés. Accrochage par manque de doute, arrêt de chantier. Ressenti comme une faute professionnelle. Lors de la réunion du 04/10 entre GRDF et Major TP, formation du couple pelleur/suiveur (EUROVIA) très intéressante.

✚ **Tour de table des entreprises de travaux publics**

- Intervention de M. PERRIN (SADE) : accrochages encore trop nombreux avec les pelles mécaniques. Souhait de plus d'interaction avec les Entreprises TP.
- SADE : baisse de 9 % des dommages en 2022. 66 % des dommages ont lieu dans le fuseau d'incertitude. Mise en place du Good Morning Sécurité (Briefing de poste). Identification des croisements de réseaux. Réalisation de visites par l'encadrement. Semaine sécurité le 19/09. Chaque DO donne lieu à une analyse avec arbre des causes. Comportement humain reste dur à jauger. Sur les 6 DO Gaz (périmètre MEL), incapacité de le terrasser autrement que par un engin mécanique. Bien compris le point d'arrêt mais qui paye ?
- M. LE CORRE rebondit sur les CCTP qui doivent prévoir ces situations d'arrêts de chantiers, donc indemnisation par le MOA.
- Le Président OR HDF : apprendre à s'arrêter et à appeler le concessionnaire.
- SOGEA : en 2021, pas une pratique courante. Accrochage en janvier 2022, mise en place d'un outil d'information immédiate. En février 2022, arrêt de chantier et réactivité de GRDF pour lever le point d'arrêt. Expérience réussie.
- RAMERY : rejoint les autres Entreprises sur les points d'arrêt. Doit être fait de façon plus systématique. Y compris sol dur pas seulement sur la couche de surface. Point sur l'AIPR :

recyclage réalisé au bout des 5 ans. Suite au passage, les salariés ne savent pas où ils se sont trompés. Ils repartent sur les chantiers avec leurs erreurs. Possibilité d'avoir le score et avoir de la visibilité sur les erreurs ? M. LE CORRE rebondit sur la capacité à récupérer les résultats + réponses auprès du prestataire. Nouvelle plateforme a été mise en œuvre. A ce jour certitude que ça fonctionne bien. Taux de réussite à date : 95 %, y compris avec les nouvelles questions liées à l'électricité

- Barriquand : 10 réseaux endommagés dont 2 avec aspiratrice. Difficulté à terrasser dans les terrains durs. Casse de 2 réseaux non répertoriés sur les DICT. Bonne réactivité de GRDF sur les points d'arrêt. Problématiques avec les réseaux Altice/SFR en classe C, même s'il ne s'agit pas de réseaux sensibles. Recrutement d'un géoradar + tech expérimenté depuis septembre. Investissement important, pour éviter sondages et endommagements.
- Balestra TP : dommage de classer certains branchements en classe C (fusée ? pour les ouvrages non sensibles). Il faudrait regarder les moyens mis en œuvre par les Entreprises. Les courriers ne sont pas bien vécus (sommes astronomiques demandées ?).
- Sourceo : seul représentant de la maîtrise d'œuvre. 100 chantiers par an pour le compte de la MEL. 70/80 km + 4000 brts. Marchés avec 3 Major TP. 24 accrochages en 2021, 12 cette année. 1 accrochage tous les 6 km cette année, honorable. Partenariat avec GRDF avec 1 dommage gaz sur 2.

Actions de sensibilisation communes (visites conjointes avec GRDF). Notion du point d'arrêt, quand il y a un doute, il faut le provoquer. C'est l'arrêt d'une tâche, pas l'arrêt du chantier. Ratio de dommages au KM, indicateur intéressant.

Questions/Réponses

- Question de Jean-Michel WANNEPAIN : La majorité des collectivités territoriales ne possédant pas de marché de contrôle des travaux de localisation des réseaux enterrés, l'exactitude des données de localisations des réseaux livrées par les entreprises de détection doit répondre à la réalité du terrain. Des données de géolocalisation erronées impactent la réalisation des travaux et génèrent des désagréments techniques et financiers. Aussi, toute démarche d'amélioration de rendement doit inexorablement faire l'objet d'une réflexion responsable.
- Réponse du Président de l'Observatoire National : la FNEDRE sera sollicitée pour travailler sur le sujet. Une formation liée à la géo-détection des réseaux enterrés a récemment été validée.

Documents annexés :

- Vous trouverez en annexe les documents de présentation des intervenants.